



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
 300, rue Saint-Patrice tél. : 450-454-4959
 Sherrington, Québec, J0L 2N0 Fax : 450-454-5677
 Courriel : info@sherr.ca

INFO-MUNICIPAL JUIN 2020

ÉVÈNEMENTS



« SACHEZ QU'IL Y A
 QUELQUES COPIES AU
 DÉPANNEUR JOVY AINSI
 QU'À LA CAISSE

INFO-MUNICIPAL VERSION PAPIER

Il n'y aura pas de version papier autrement que sur demande. Si vous désirez l'obtenir par voie postale, vous n'avez qu'à nous joindre, par téléphone au 450-454-4959 ou par courriel à info@sherr.ca, nous sommes en mesure de vous le faire parvenir.

MOT DU MAIRE



Comme annoncé dernièrement la municipalité ne pourra pas célébrer la fête de la Saint-Jean-Baptiste cette année. La situation sanitaire est telle qu'il ne serait pas sécuritaire de permettre des regroupements de personnes avec tous les risques de propagation du virus. C'est la mort dans l'âme que nous faisons ainsi l'impasse sur les festivités de la St-Jean cette année. Pour ce qui du festival automnal, prévu les 12-13 septembre prochain, pour le moment aucune décision dans un sens comme dans l'autre n'est prise. Pour autant, si nous faisons quelque chose à cette occasion, ce sera plus modestement que par le passé. Nous continuons à nous y préparer dans le cas où nous pourrions faire quelque chose en septembre. Enfin, comme vous pouvez le voir, les travaux suivent leurs cours au parc des loisirs. Merci au service des travaux publics pour leur beau travail. Et puis, vous verrez également de nouveaux panneaux de vitesse aux abords de l'école pour la sécurité de nos jeunes. Soyons vigilants, la sécurité est l'affaire de tous!
 Bon été ! Amitiés, Yves Boyer, Maire.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR CHIENS 2020

Le renouvellement de licence pour votre/vos chien(s) est maintenant dû. Veuillez remplir toutes les informations concernant votre/vos chien(s) et nous retourner la présente avec votre paiement de **15 \$ par chien** au 300 rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0.

Signature _____ date _____

Pour information, contactez l'officier responsable des chiens :
Mme Isabelle Robert, 514-916-6973

Votre nom :			
Adresse :			
Numéro de licence : (Si vous avez déjà votre licence)		Téléphone :	
Nom du chien	Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Stérilisé Non <input type="checkbox"/>
Âge	Poids	Race	Couleur

BESOIN D'UNE MISE-À-JOUR SUR TON CV ?

Passé à l'action et fais bonne impression !

Grâce à l'expertise de nos conseillers en emploi, tu auras l'aide nécessaire afin de :

- Créer ton CV et ta lettre de présentation personnalisés selon ton profil
- Choisir dans les différents modèles de CV « tendance » disponibles
- Maximiser tes chances et te démarquer auprès d'un employeur potentiel

Nos services sont offerts gratuitement pour les jeunes de 16 à 35 ans résidant dans la MRC des Jardins-de-Napierville ainsi qu'à Ste-Martine et Saint-Urbain-Premier.



ANIMAUX ERRANTS
 Contactez Isabelle Robert
 514-916-6973

Contactez-nous dès maintenant au Carrefour jeunesse-emploi de Saint-Rémi !

Nous sommes disponibles pour vous à distance.

450 454-5814 | info-stremi@cje Huntingdon.org
 | Facebook et Messenger

LOISIRS



CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

ANNULÉ



BASEBALL ENFANT

Pour informations:

<https://www.facebook.com/cbsherrington/>

POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS LOCAUX

CARAVANE DES CULTURES



HORAIRE 2020

JEUDI
 17H SHERRINGTON. VIELLE CASERNE | 232 RUE SAINT-PATRICE





COHABITER AVEC LA FAUNE URBAINE

Les animaux de la faune ont un impact très positif sur la biodiversité d'une région et sur l'équilibre écologique du milieu. Essayer de les éliminer en les piégeant, en les tuant ou en les relocalisant est non seulement inhumain, mais inefficace. Cela ne fait que perturber la structure sociale naturelle de ces animaux dans une région donnée et peut même créer des problèmes supplémentaires pour les humains. En prenant des précautions – comme modifier certaines de nos habitudes de vie – et en étant conscients de l'impact de nos gestes sur la faune, nous pouvons cohabiter pacifiquement avec tous les animaux.

Comment prévenir les conflits avec les animaux de la faune ?

Voici plusieurs mesures faciles à appliquer :

- Gardez toute nourriture à l'intérieur.
- Placez vos déchets dans des poubelles ayant un couvercle hermétique et entreposez-les à l'intérieur jusqu'à la collecte des ordures.
- Prenez soin de bien fermer votre bac de compostage
- Protégez votre jardin avec une clôture ou un grillage.
- Clôturer votre terrain pour le rendre moins accessible.
- Gardez votre chat à l'intérieur la nuit.
- Bouchez les espaces vides sous le balcon, la terrasse et la remise (assurez-vous qu'il n'y ait pas d'animaux avant de le faire).
- Apprenez aux enfants à respecter les animaux de la faune en gardant leurs distances.
- Si vous nourrissez des chats de la rue, faites-le toujours le matin durant une courte période (moins d'une heure par 24 heures), car les animaux de la faune ont tendance à sortir en soirée

Que faire si des animaux de la faune vous nuisent ?

Éliminez tous les accès à la nourriture et à l'eau. De cette façon, les animaux vont très probablement choisir de déménager, puisque leur environnement ne sera plus satisfaisant. C'est également la seule manière de s'assurer qu'un nouvel animal ne prendra pas leur place.

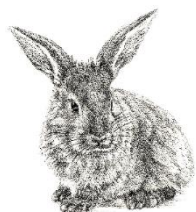
Que faire si vous rencontrez des rats laveurs ?



Le raton laveur est un excellent grimpeur et il a rarement besoin d'aide pour sortir d'une poubelle ou d'un bac de recyclage. Toutefois, si vous voyez qu'il n'y arrive pas, aidez-le en insérant dans le contenant une planche de bois qu'il pourra escalader.

Si une famille de bébés rats laveurs a élu domicile dans votre jardin, laissez-les faire puisqu'ils partiront d'eux-mêmes. Une fois qu'ils auront déménagé, consultez la section Comment prévenir les conflits avec les animaux de la faune pour éviter que la situation ne se reproduise

Que faire si vous trouvez des bébés lièvres ?



Étant des proies convoitées par plusieurs prédateurs, les lièvres sont des animaux très discrets qui font tout pour ne pas être remarqués. La mère cache ses petits dans un terrier qu'elle aura creusé dans le gazon, **puis viendra les nourrir seulement une ou deux fois par jour** afin

de ne pas alerter les prédateurs. Il est donc normal de ne jamais voir la mère. **Si vous trouvez des bébés lièvres dans votre cour, soyez patients et ne tentez pas de les déplacer,**

Que faire si vous trouvez un bébé oiseau au sol ?



Avant d'intervenir, il est très important de faire la différence entre un bébé oiseau et un oiseau juvénile :

Bébé oiseau (il n'a pas de plume, sa peau est rose et sa mobilité est réduite) : Les jeunes oiseaux devraient être délicatement replacés dans leur nid. Si vous ne le trouvez

pas, vous pouvez facilement en créer un. Percez des trous dans le fond d'un petit contenant de plastique ou d'un petit pot à fleurs pour permettre à l'eau de pluie de s'écouler, puis remplissez-le de feuilles sèches, d'herbe, de terre ou de papier de toilette. Placez les bébés dans le nid et dans l'arbre duquel ils sont tombés, à l'abri du soleil. Quittez les lieux, mais venez jeter un œil régulièrement pendant deux ou trois heures. Si la mère ne revient pas s'occuper de ses petits, contactez le centre de réhabilitation le plus près.

Oiseau juvénile (il a un plumage fourni et il est actif) : Les oiseaux juvéniles ont rarement besoin de notre aide. À ce stade de leur vie, ils peuvent passer de deux à cinq jours en dehors de leur nid, sous l'œil de leurs parents qui les surveillent à distance.

Pour toutes questions supplémentaires concernant les oiseaux sauvages, contactez Le Nichoir par téléphone au 450 458-2809 ou par courriel à info@lenichoir.org

FABRIQUE

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU CURÉ

Pour votre information, Monsieur Sylvain Numbi, notre curé à Sherrington est nommé curé à l'unité pastorale de l'Est-de-la Montagne (Saint-Amable, Saint-François d'Assise, Sainte-Julie), nous lui souhaitons bonne continuation !

Donc, pour l'Unité pastorale Le Paysan, notre curé, à partir du 1^{er} août prochain sera dorénavant Monsieur Jean-Victor Tshumu, à qui nous souhaitons la bienvenue et notre prêtre collaborateur demeure François Mwana Vita Llunga.



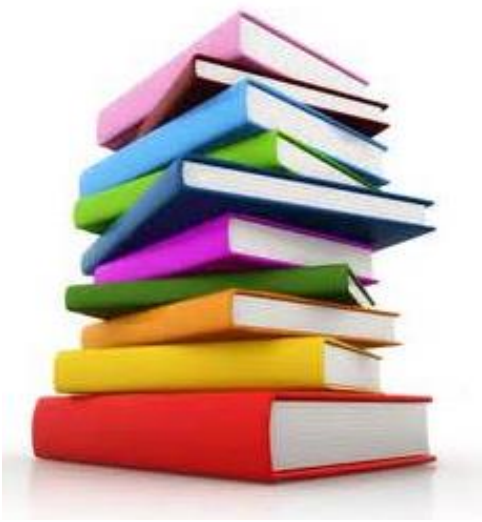


BIBLIOTHÈQUE

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE 2 JUILLET

PROCÉDURES À SUIVRE POUR LE SERVICE DE PRÊT SANS CONTACT :

- Faites la liste des documents que vous voulez en inscrivant **le nom de l'auteur et le titre du livre** si possible ;
- Réserver ensuite vos documents par **courriel** au bibliotheque@sherr.ca ou par **téléphone** avec Mme Lise Parent Lussier au 450 454-3475. Aucun livre ne vous sera prêté sans réservation. Bien donner/écrire votre **prénom et nom complet** afin que nous puissions enregistrer les livres à votre nom dans l'ordinateur. Les réservations seront traitées le mardi soir ;
- 1 personne par famille vient chercher les livres à la bibliothèque en passant par la porte du côté et ressort par la porte d'en avant, **les jeudis de 14 h à 17 h. Vous devez vous désinfecter les mains en entrant, respectez le 2 mètres de distance et le port du masque est conseillé.** Les livres seront déjà préparés et vous seront remis dans un sac par les personnes autorisées ;
- Retournez vos documents dans la **chute à livres SEULEMENT.** La durée des prêts est de **6 semaines.** Vous devez remettre TOUS VOS LIVRES, le plus tôt possible, avant de pouvoir en emprunter d'autres.
- **Les réservations peuvent se faire avant le 2 juillet.** Veuillez garder votre carte d'abonné à la maison. Notez qu'il n'y aura aucun prêt entre bibliothèques (PEB) pour le moment. Vous serez avisés dès que cela sera à nouveau possible. Il est conseillé de vérifier l'admissibilité de vos livres à l'aide du catalogue en ligne au <https://simba2.crsbp.qc.ca/> avant de réserver des documents. Pour plus d'informations, contactez Mme Sédillot au 450 454-9030. Merci pour votre patience et votre compréhension.



ADMINISTRATION

CHANGEMENT DES DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 (le 3e lundi de chaque mois)

Voici ci-joint le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300, Saint-Patrice à Sherrington :

19 mai 2020	14 septembre 2020
15 juin 2020	19 octobre 2020
13 juillet 2020	16 novembre 2020
24 août 2020	14 décembre 2020

REPORT DES DATES DE VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

DATES INITIALES :	• 25 juin 2020	• 24 septembre 2020
REPORT AU :	• 16 juillet 2020	• 22 octobre 2020

LES SÉANCES SE TIENDRONT À HUIS-CLOS POUR LA DURÉE DE LA PANDÉMIE.

Vous êtes maintenant en mesure de les visionner sur le site Internet !

LES POINTS À RETENIR DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2020 :

ADMINISTRATION

- Séance à huis clos – crise sanitaire Covid-19 (juin) ;
- Modification du règlement relatif à la gestion contractuelle ;
- Adoption du règlement relatif au parc canin ;
- Entente avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes électriques ;
- Changement de date pour l'assemblée ordinaire du mois d'août ;
- Autorisation pour l'annexion de St-Jacques-le-Mineur.

- Contrat de service pour aménagement paysager ;
- Demande d'aide financière au PAV – volet AIRRL
- Appui au projet résidentiel intégré de M. Sébastien Tétreault ;
- Demande de dérogation mineure – DM# 5159767-2020-1 ;

RESSOURCES HUMAINES

- Démission au service des loisirs ;
- Embauches estivales – adjointe administrative et camp de jour.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

- Contrat de gré à gré pour des travaux d'accotements ;

SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE

- Rapport des interventions du mois de mai 2020.

URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – IMPORTANT !

AVIS à tous ceux qui ont à cœur le développement et l'aménagement de leur municipalité. Nous vous invitons à déposer votre candidature pour devenir membre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la municipalité. C'est l'occasion de prendre place aux discussions relatives à la refonte des règlements d'urbanisme municipaux. Vous pourrez poser votre candidature à dg@sherr.ca ou nous contacter au 450-454-4959.





MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
 300, rue Saint-Patrice, tél. : 450-454-4959
 Sherrington, Québec, J0L 2N0 Fax : 450-454-5677
 Courriel : info@sherr.ca

INFORMATION SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC DES LOISIRS (PLAN TRIENNAL 2019-2021)

Comme vous avez pu le constater, des travaux sont en cours au parc des loisirs. Il s'agit de la phase d'investissement annoncée l'année dernière. Ce plan triennal 2019-2021 a pour objectif de bonifier nos infrastructures récréatives.

Module de jeux pour les 5-12 ans



Terrain de tennis et Pickleball



Aménagement d'un parc à chien

SERVICE INCENDIE



RAPPORT DES INTERVENTIONS DE MAI 2020

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur SI

Garde interne	3
Intervention premier répondant	2
Travaux caserne	1
Entraide	4
Interventions de jour	4
Autre et bénévolat	1
Alarmes-interventions	5

QUAND BROUSAILLES ET MÉGOTS NE FONT PAS BON MÉNAGE.

UN MÉGOT DE CIGARETTE PEUT SE CONSUMER DURANT 3 HEURES



Disposer vos mégots de cigarettes dans des contenants incombustibles, remplis d'eau ou de sable et disposer ceux-ci loin de toute surface inflammable. Éviter de lancer vos mégots de cigarettes dans la nature lors de vos déplacements et surtout, ne jetez pas vos mégots dans les poubelles extérieures, assurez-vous avant tout que ceux-ci soient éteints en y ajoutant de l'eau.

